



la FSU 71

2 octobre 2009 : les conseillers d'orientation psychologues de Chalon-sur-Saône bientôt à la rue ?

Aujourd'hui, une délégation de conseillers d'orientation de Chalon accompagnée du secrétaire départemental de la FSU avait rendez-vous avec Arnaud Montebourg. Les conseillers venaient d'apprendre que le Conseil Général voulait les changer de locaux. Lors de cette entrevue étaient présents le SPDEN et un représentant des responsables d'établissement du SGEN qui avaient également demandé un rendez-vous par l'intermédiaire de la coordinatrice du bassin de formation.

D'entrée de jeu, Arnaud Montebourg a été très clair : « si l'Etat ne veut pas payer de loyer, on expulsera le CIO de ses locaux, par la force de la puissance publique s'il le faut » ; « on va aller au tribunal et on ne va pas perdre nos procès ».

Explications : L'Etat supprime la taxe d'apprentissage et réduit donc de fait les ressources des départements. Le Conseil général est en faillite. Il y aura donc moins de dépenses publiques pour les ménages. Cela signifie aussi que l'Etat oblige les collectivités territoriales à faire leur RGPP. Mais si les politiques locaux n'ont plus la possibilité de gérer à leur guise, cela veut dire la fin de la décentralisation. L'Etat reprend tous les pouvoirs, mais comme il se moque du développement des territoires, la situation des gens du département va se dégrader. Mais les départements vont réagir ensemble.

Montebourg a pris l'exemple du pont de la rivière Kwai : le responsable de la construction du pont ne voyait pas qu'il travaillait pour l'ennemi. Les départements ne vont pas travailler pour l'ennemi (c'est à dire l'Etat). Ils ne vont plus payer tout ce qui est du ressort de L'Etat et qui n'est pas dans les compétences obligatoires du département : exemple la RCEA, tous les services de l'Etat logés gratuitement comme le CIO, les transports scolaires...

En ce qui concerne le CIO :

Au départ, c'est à dire au mois de mai, le Conseil général cherchait des locaux pour reloger ses services sociaux de Chalon qui travaillent à 22 dans 355 m².

Les agents du CIO travaillent à 14 sur 643 m².

Le Conseil général paye un loyer pour ses services sociaux, mais est propriétaire des locaux du CIO. Au mois de mai 2009, lors d'une visite technique des services du département au CIO, il n'était question que d'un échange de locaux. Depuis une semaine, les choses ont changé, il s'agit maintenant de faire payer un loyer à l'Etat, quelque soit les locaux utilisés par le CIO. Mais le Conseil général aimerait quand même pouvoir reloger ses services dans les locaux du CIO, car il ne trouve rien à louer sur Chalon.

Le Conseil général n'a pas de compétence obligatoire en matière d'orientation et n'est donc pas tenu de financer le CIO. Depuis la loi de 1955, les départements peuvent demander que l'Etat reprenne la responsabilité des CIO. Avant 1955, les CIO étaient départementaux, depuis 1955 seul le CIO d'Autun est devenu CIO d'Etat. Et dans sa nouvelle orientation politique, le Conseil général a décidé non seulement de faire payer un loyer à l'Etat, mais aussi de supprimer tous les financements de fonctionnement des CIO du département et en particulier les frais de déplacement.

L'état accroît les charges des Conseils Généraux par un transfert de compétences qui ne s'accompagne pas d'un transfert des recettes nécessaires ; il rend impossible ainsi toute action politique des CG les moins fortunés, qui, dans un contexte d'assèchement des recettes lié également à la crise financière, n'ont plus les marges budgétaires pour mettre en oeuvre des politiques locales et se trouve réduits à assumer strictement leurs compétences obligatoires : d'où la décision du CG de ne plus assurer des compétences facultatives comme l'hébergement des CIO, qui relève réglementairement... de l'Etat...

Les conseillers d'orientation ont essayé d'argumenter pour expliquer que leurs locaux ont été étudiés spécialement pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions, la réponse a été ferme et définitive : «c'est une mesure de rétorsion contre l'Etat, c'est un bras de fer au niveau national, ce n'est pas négociable, vous êtes en quelque sorte des otages. »

Les conseillers d'orientation sont désorientés mais ont l'intention de bouger : il faut faire réagir les autres CIO du département. Il vont commencer par une grève lundi 5 octobre et rencontrer l'Inspecteur d'Académie après le CTPD pour lui demander comment il a l'intention de réagir à cette situation.

Affaire à suivre